

**L'HOMME ET LA VALORISATION DE LA FEMME EN AFRIQUE : LE  
CONTEXTE FAMILIAL EN QUESTION**, Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Aya  
Anne-Marie KOUAKOU (Université Alassane Ouattara de Bouaké – RCI)  
pale\_chantal@yahoo.fr, annekouakoumarie@gmail.com

**Résumé**

La famille est le socle de la société. Son rôle fondamental et essentiel dans l'éducation des citoyens fait d'elle le cadre privilégié de la socialisation des enfants et de la transmission des valeurs de la communauté. Ainsi, il paraît judicieux que la cellule familiale ait le premier rôle dans toutes les réformes et révolutions qui touchent aux mœurs de toutes sociétés pour éviter qu'elle ne rame à contre-courant. La société africaine, autrefois le berceau de la valorisation de la femme est devenue aujourd'hui la source d'où persistent les discriminations et les inégalités liées au genre. Aussi, dans le cadre d'une sensibilisation à la valorisation des compétences féminines, qui plus est, par les hommes, il apparaît essentiel d'associer la famille pour implémenter dans les esprits naissants le respect aux droits des femmes. On comprend alors que la famille est incontournable dans l'atteinte des objectifs des sociétés modernes dont la promotion de l'égalité des chances est une exigence majeure.

**Mots clés** : Afrique, Compétences, Éducation, Famille, Femmes, Hommes, Valorisation

**MEN AND THE EMPOWERMENT OF WOMEN IN AFRICA: THE  
FAMILY CONTEXT IN QUESTION**

**Abstract**

The family is the foundation of society. Its fundamental and essential role in the education of citizens makes it the privileged setting for the socialization of children and the transmission of community values. Thus, it seems judicious that the family unit have the leading role in all reforms and revolutions that affect the mores of all societies to prevent it from rowing against the tide. African society, once the cradle of the valorization of women, has today become the source of persistent discrimination and inequalities related to gender. Also, in the context of raising awareness of the valuation of women's skills, moreover, by men, it seems essential to associate the family to implement in emerging minds respect for women's rights. We then understand that the family is essential in achieving the objectives of modern societies where the promotion of equal opportunities is a major requirement

**Keywords**: Africa-Skills-Education-Family-Women-Men-Valorization

## Introduction

C'est certainement une évidence que la famille est la sphère de l'éducation basique de l'enfant. Car, elle constitue l'espace de son initiation à la sociabilité. Comme tel, l'éducation familiale joue le rôle fondamental de la construction mentale de l'enfant. C'est donc à bon droit que son comportement social est imputé à son éducation parentale, en termes d'enfant bien ou mal éduqué. C'est dire combien l'éducation familiale est importante pour la survie de l'enfant, et partant, pour l'assurance de son épanouissement. Ce défi devrait impliquer que l'éducation familiale n'arbore aucune appartenance sexuelle et qu'elle se fasse dans le respect de l'égalité entre les deux sexes sociaux. Force est, cependant, de constater que l'éducation familiale en Afrique épouse durablement les pesanteurs idéologiques héritées de la colonisation moderne, et qui sous-estiment le genre féminin. De fait, la fille, dès son jeune âge, se voit enfermée dans une éducation prévisionnelle qui la dispose au rôle exclusif de future épouse, mère, garante des travaux de production et d'entretien au sein des ménages. Bref, la fille, puis la femme, est victime de l'enfermement dans les stéréotypes que Simone de Beauvoir dénonce dans son œuvre intitulée *Le deuxième sexe*, à travers ce que l'on pourrait appeler le mythe de « l'éternel féminin ». Cette auteure s'indigne de l'infériorisation de la femme, interdite de certaines compétences, facilement reconnues à celui que l'on considère comme *l'homo faber*, à savoir, l'être humain en tant qu'il est capable de fabriquer des outils. Relativement à la philosophie de R. Descartes, *l'homo faber* est l'incarnation de l'homme moderne, dominateur de la nature et du monde qu'il soumet à sa technicité. On l'identifie à l'individu de sexe masculin qui a été reconnu pendant longtemps comme l'être aux aptitudes supérieures.

Ainsi, réfléchir sur les conditions de la valorisation de la femme par l'homme en Afrique, peut paraître, au prime abord absurde, puisque l'homme de cette contrée a changé sa manière de concevoir la nature, le genre féminin y compris. Réellement, avec l'évolution historique actuelle, il n'est pas impossible à l'homme de contribuer à garantir à la femme la posture qu'elle mérite, à travers l'éducation familiale. Pour s'en convaincre, il suffira de répondre à la problématique suivante : comment l'éducation familiale africaine fait-elle contribuer l'homme à la valorisation des compétences féminines ?

Cette question, la principale de notre analyse suppose que l'on se préoccupe à déterminer le rôle de l'éducation familiale africaine sur la formation des mentalités. Cela permettrait de mieux cerner la nature de l'éducation que les familles doivent promouvoir, pour le repositionnement de l'homme africain en faveur de l'égalité entre l'homme et la femme, encore difficilement accepté dans l'Afrique moderne.

Notre ambition, à travers cette réflexion est d'amener la famille, dans l'exercice de ses fonctions éducatives, à inciter les hommes de cette Afrique moderne, depuis leur bas âge à respecter les droits de la femme. Ce qui faciliterait leur implication dans la valorisation des compétences féminines. Les approches

historico critique, analytique et prospective nous permettront de montrer, d'abord, le rôle de l'éducation familiale dans la formation des mentalités (1). Ensuite, nous montrerons la responsabilité des familles africaines dans le déni de reconnaissance des compétences féminines par les hommes (2). Enfin, nous insisterons sur le bien-fondé d'une redynamisation du rôle parental dans l'émergence d'une nouvelle génération d'hommes et de femmes réconciliés (3).

## **1. Du rôle de l'éducation familiale dans la formation des mentalités**

« L'homme ne naît pas homme » disait O. Reboul (1971, p. 40). Les enfants sauvages de Lucien Malson sont, en ce sens, un témoignage poignant. Ce qui veut dire que l'humanisation relève d'un certain nombre de facteurs. Et, le contexte familial dans lequel l'être humain vient au monde n'est pas en reste.

La famille est d'une importance telle dans la construction de la mentalité de l'enfant que l'on l'imagine indispensable à sa survie. En effet, l'enfant qui naît dans le plus grand dénuement et une vulnérabilité extrême a besoin de repères. Et, c'est certainement, dans le milieu familial qu'on l'initie à retrouver ces repères. Rousseau exprime bien cette idée lorsqu'il déclare ceci : « nous naissons démuni, nous avons besoin d'assistance ; nous naissons stupide, nous avons besoin de jugement ; tout ce que nous n'avons pas à notre naissance et dont nous avons besoin étant grand nous est donné par l'éducation » (J.-J. Rousseau, 2016, pp. 46-47). En mettant l'accent sur les conditions dans lesquels l'homme naît, le philosophe genevois ne manque pas de traduire l'importance de l'éducation qui semble débiter à la naissance, dès les premiers soins qu'on donne au nouveau-né jusqu'à l'atteinte de la maturité.

En effet, le rôle de la famille, incontestablement, se joue concomitamment dans la protection et l'éducation des enfants. L'enfant, débutant sa vie en étant dans l'incapacité de raisonner, apprend initialement par les sens qui enregistrent dans la mémoire chaque action que les adultes posent à son égard ou simplement en sa présence. Rousseau dira d'ailleurs, à ce sujet, que tout est occasion d'éducation pour les enfants. C'est pourquoi, il suggère qu'il faut se fonder sur les sens dans les premières années de vie de l'enfant pour l'éduquer. Cela démontre à quel point la famille occupe une place importante dans le développement de l'humain qui se forme mentalement, moralement et physiquement.

Pour S. Diakitè (2016, p.10), l'influence de la famille est incontestable sur la vie des individus. C'est ce qu'il dit lorsqu'il affirme que « nous sommes donc marqués en quelque sorte par les décisions que nos parents ont prises dans le but de nous éduquer, et cela au moment où nous étions les plus vulnérables et sous la forte influence de ceux-ci ». Ces décisions ont fait de nous la moitié de ce que nous sommes, car si nous « avons toujours le choix de nous développer et de poursuivre notre éducation » (S. Diakitè, 2016, p. 10), toujours est-il que notre personnalité se forge par les impressions que nous avons reçues de notre entourage pendant notre tendre enfance. En montrant cette influence de l'environnement familial sur les

individus, H.-C. O. Kouakou (2015, p. 31) s'appuie sur l'exemple des familles homoparentales pour affirmer que « l'enfant éduqué par un couple homosexuel peut principalement tendre vers cette manière de vivre et devenir à la suite, homosexuel. Cette possibilité est certainement la plus plausible. En outre, à cause de son prétendu environnement familial, l'enfant pourra plus facilement développer des aptitudes transsexuelles ou homosexuelles qu'hétérosexuelles ». Réellement, la famille exerce une influence sur le comportement des enfants, dans la mesure où c'est elle qui leur inculque les valeurs, aptitudes et comportements. En recevant de leurs parents les valeurs, les enfants en font, en même temps leur premier modèle. Les parents sont, assurément le premier repère de leurs enfants, qui commencent par imiter leurs comportements avant même de se tourner vers d'autres sources d'impact. Ne sont-ils pas les premiers (les parents) à transmettre les rudiments culturels à leurs enfants avant même leur scolarisation ? Le parent est, de toute évidence, le premier éducateur de l'enfant. En tout état de cause, les valeurs sont déterminées par ceux qui éduquent et ce n'est que difficilement qu'un individu peut remettre en cause ce qu'il a reçu de ses parents. Dans cette optique, on peut se rendre compte que le comportement d'un individu, dans la société, dépend, dans une large mesure, des valeurs qu'il a reçues de ses parents.

M. Koné et N. Kouamé (2005, p. 15) pensent que « le développement de sentiments comme l'affectivité, l'émotivité, le développement des vertus sociales fondamentales telles que le courage, l'honnêteté, le goût de la justice, trouvent leur origine dans la plupart des cas, dans le cadre social familial ». En effet, l'un des rôles de la famille est de préparer, à travers l'éducation des enfants, à l'intégration sociale. Ainsi, en éduquant leurs enfants, les parents sont conscients du fait que l'enfant devra affronter, tôt ou tard, la vie sociale avec ses avantages et ses inconvénients. C'est pourquoi, d'une certaine manière, la relation éducative fait la promotion des valeurs sociales, parce que, comme le disait S. Diakité (2016, p. 9) « nous mettons des enfants au monde pour les confier à la société ». Certes, l'enfant doit acquérir des qualités qui lui permettent de se valoriser en tant qu'individu, en l'occurrence, l'amour de soi, mais nous savons depuis Aristote que l'homme est un animal politique et que sa vie avec les autres est déterminante pour son épanouissement. Ainsi, la place de la société dans la vie de l'homme enjoint l'éducation à enseigner les vertus sociales. En ce sens, la famille même est la cellule de base de la société. Selon M. Koné et N. Kouamé (2005, p. 15), la famille constitue « le cadre primaire de socialisation et de transmission du patrimoine culturel et des valeurs de la communauté ». C'est donc en famille que les enfants apprennent à développer les aptitudes d'une vie sociale, parce qu'ils vivent entourés d'un certain nombre de personnes qui leur rappellent au quotidien par leur présence qu'ils ne vivent pas seuls et qu'ils ne vivront jamais seuls. L'entraide, la compassion, la solidarité s'apprennent et se cultivent déjà en famille, à travers les corvées ou tâches ménagères, les moments de réjouissances tels les anniversaires,

les baptêmes, la perte d'un membre etc. C'est en cela que la famille mérite son appellation de cellule sociale de base.

De ce qui précède, nous pouvons nous rendre compte de l'influence considérable de l'éducation familiale sur la formation de la personnalité et sur l'intégration sociale des individus. Partant, on peut se demander quel rôle la famille africaine joue-t-elle concrètement dans l'intégration du genre ? Comment s'est-elle ainsi constituée en relai dans ce rôle discriminatoire à l'origine des frustrations commises sur le genre ?

## **2. De la responsabilité des familles africaines post coloniales dans le déni de reconnaissance des compétences féminines par les hommes**

De nos jours, l'on considère que les dérapages des enfants sont dus, majoritairement à la démission des parents vis-à-vis de leur rôle d'éducateur au premier plan. En effet, avant même que l'enfant ne prenne contact avec l'école, il reçoit l'éducation basique de sa famille, de son peuple ou de la communauté dans laquelle il évolue. Et ces rudiments qu'il reçoit des parents proviennent généralement des us et coutumes, tout autant que des influences extérieures, idéologiques. En Afrique, avant la période précoloniale, la société s'inscrivait dans la vision de la valorisation de la femme. À cette époque, le genre féminin jouissait de tous ses droits. D'ailleurs, des femmes se sont particulièrement démarquées, marquant ainsi l'histoire de leurs peuples ou de leurs sociétés. Ce qui valut la marque de confiance accordée à la femme africaine traditionnelle. En guise d'illustration, nous citerons les exemples des Reines, Abraba Pokou en Côte d'Ivoire, de l'*Omu* au Nigéria et des guerrières sénégalaises<sup>1</sup>. À partir de ces exemples, l'on déduit que la femme occupait une place honorable dans la tradition africaine antérieure au fait colonial. Elle perd cette place en même temps que les prérogatives de la liberté, au moment où l'occident colonial pénètre l'Afrique et y imprime sa vision patriarcale. Pour Diabaté Ténin Touré, l'inégalité des sexes sociaux en Afrique tire sa source du patriarcat hérité de l'idéologie occidentale.

Le problème trouve ses racines dans la structure même de nos sociétés, fondées principalement sur des valeurs et des principes patriarcaux. De façon générale, tous les peuples vivant en Côte d'Ivoire (Akan Gur, Krou et Mandé) restent attachés au système polygamique et aux religions traditionnelles qui dominent les croyances et confèrent à l'homme et à la femme des rôles sexospécifiques. (T. T. Diabaté, 2010, p. 16).

---

<sup>1</sup> En exode du royaume de l'Ashanti vers la Côte d'Ivoire, Abraba Pokou sacrifia son fils dans le fleuve Comoé pour en faciliter la traversée à son peuple, les *baoulé*, une communauté issue du groupe Akan actuellement dans ce pays. Au Nigéria, les historiens révèlent l'existence dans la société *Ibo* de l'Ouest, d'institutions de femmes vaillantes avec l'*Omu*, la reine mère tenant pratiquement un pouvoir équivalent à celui du roi, le *Obi*. Au Sénégal, l'histoire mentionne l'existence de guerrières ayant résisté durablement à la colonisation. (Source <https://books.openedition.org>), visité le 12 novembre 2022.

L'idéologie patriarcale dérive de la colonisation moderne. Elle conçoit la supériorité de l'individu de sexe social masculin sur celui de sexe social féminin, faisant que dans les rapports sociaux entre l'homme et la femme, il n'y a pas d'égalité. L'homme, du fait de sa puissance physique est supérieur à la femme qui est de faible condition physique. À mesure que l'exploitation coloniale s'étend en Afrique, ces dispositions occidentales s'imposent au détriment des normes traditionnelles africaines reconnaissantes de la valeur féminine. Et bientôt, l'idéologie du patriarcat remplace la logique africaine traditionnelle. Ainsi, la femme qui y était valorisée subit la rigueur des stéréotypes sexistes, présentés comme découlant du récit biblique de la création. Telle est la volonté du Dieu judéo-chrétien, le créateur du monde. Dans le livre de la Genèse, la femme se rend coupable du péché originel et corrompt l'homme. (Genèse chapitre 3, verset 1 à 7). Devant l'indignation de Dieu, l'homme déclare au chapitre 3, verset 12 du même livre : « La femme que tu as mise auprès de moi m'a donné de l'arbre et j'en ai mangé » (*La Bible*, 2014, p.11). Dès lors, la femme est maudite par Dieu et tenue éloignée de l'administration des affaires publiques. En conséquence, dans la première épître de Paul aux Corinthiens, chapitre 14, aux versets 34-35, l'Apôtre Paul, apôtre de Jésus-Christ recommande-t-il ceci :

Que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis de prendre la parole ; qu'elles se tiennent dans la soumission, ainsi que la Loi même le dit. Si elles veulent s'instruire sur quelque point, qu'elles interrogent leur mari à la maison ; car il est inconvenant pour une femme de parler dans une assemblée. (*La Sainte Bible*, 2014, p. 1807).

Cette conception chrétienne marquée par les relents sexistes exportée en Afrique se vulgarise en même temps que les autres dispositions de la colonisation. En s'appropriant les modèles coloniaux, les africains intègrent, en même temps l'idéologie patriarcale qui devient désormais leur repère. À partir de ce moment, le modèle de l'éducation véhiculée dans les familles en est impacté. La responsabilité des familles africaines dans l'attitude discriminatoire de l'homme à l'égard de la femme résulte de l'imitation naïve de la culture occidentale dont les Africains se sont faits coupables. On ne le dira jamais assez, le contact des Occidentaux avec l'Afrique a eu des conséquences aussi bien identitaires, politiques, économique que culturelles. La famille contribue à la marginalisation de la femme à travers l'éducation dénaturée qu'elle transmet aux enfants à travers les générations. Comme le mentionne l'historien Kouakou Désiré M'Brah, citant Ousmane Sawadogo, « Le domaine de l'éducation est pour toute société la pierre angulaire de la construction de son avenir. L'éducation traduit les tendances et les options présentes dans la société et en même temps elle constitue un processus de projection dans le futur (2003) » (K. D. M'Brah, 2019, p.137). Le contenu de l'éducation à transmettre mérite donc d'être délicatement analysé pour éviter de conduire les bénéficiaires à une dérive dont le recadrage peut s'avérer très dur.

Aujourd'hui malgré les efforts entrepris par les sociétés africaines à la faveur de la modernité et consécutivement au respect des droits humains, qui fonde la promotion de l'égalité des genres, il apparaît toujours difficile de valoriser les compétences féminines dans les milieux africains. Inspirée désormais de l'idéologie occidentale, l'éducation des enfants africains se fait conformément à leur différence physique et sexuelle. Selon qu'on est un garçon ou une fille, l'éducation doit se rapporter à cette particularité. De fait, l'on estime que « les hommes et les femmes sont différents. Nous n'avons ni les mêmes hormones ni les mêmes organes génitaux ni les mêmes capacités biologiques » (C. N. Achidié, 2015, p. 24). Cette vérité que relève Achidié a certainement conduit à diviser la société en deux catégories sociales. Les hommes d'une part et les femmes d'autre part. La famille dans l'exercice de son devoir d'éducation avait pour mission de transmettre cette réalité qui est devenue une valeur culturelle. Sur tous les continents, cette culture de la différence est observée jusqu'à une époque récente. Les sociétés ont alors défini un rôle à chacune des catégories selon leur compétence et leur capacité.

En soutenant comme le fait J-J. Rousseau (1960, p.466), que « l'un doit être actif et fort et l'autre doit être passif et faible », nos habitudes culturelles ont finalement réussi à reléguer la femme en arrière-plan de la société, la confinant dans les travaux domestiques d'entretien de la maison et des enfants. Selon cette interprétation, les relations entre l'homme et la femme dans le cercle fermé de la famille conjugale africaine étaient soumises à l'autorité de l'homme « considéré comme le maître absolu de la famille. La femme doit respect, obéissance et même soumission à l'homme », selon (M. Koné et N. Kouamé, 2005, p.95). Dans une société où le pouvoir est désormais, typiquement masculin et l'obéissance est féminine, il va de soi « qu'il y a une imagerie sociale selon laquelle une femme ne doit jamais manifester son pouvoir en public par la parole » (M. Koné et N. Kouamé, 2005, p.95). Toutes choses qui ont contribué, dans une certaine mesure, à créer la timidité chez la femme. Dans cette posture des sociétés traditionnelles modernes, la famille était devenue un instrument au service des discriminations sociales. La famille africaine n'est souvent pas favorable à la scolarisation de la jeune fille. De surcroît, cette dernière reçoit une éducation la conditionnant à son futur rôle de femme au foyer. La famille se charge par conséquent de l'éduquer à la vie domestique qui est décrétée comme sa destinée, pendant que le jeune garçon est dédié à la vie publique. Il est destiné à occuper des postes administratifs, politiques et à s'épanouir dans tous les domaines de la vie sociale.

Aujourd'hui, encore, cette tradition culturelle de l'infériorité de la femme demeure malgré l'idéal d'égalité, promu entre les genres, impulsé par les sociétés post-modernes. J-G. Tanoh s'y attarde, écrivant que « la conviction masculine pour l'égalité humaine n'est pas encore ferme » (2015, p. 2). La famille africaine dans ses fonctions de transmission des valeurs, des aptitudes et des comportements adoptés par les communautés peine à faire sa mue en ce qui concerne ses relations

avec le genre. Cela reste encore de coutume chez les parents de procéder dans la construction mentale de leurs enfants à inculquer des valeurs sociales en fonction du sexe social de chacun. Or, ceci est une manière qui peut corrompre leur jugement et les amener à développer des complexes de supériorité ou infériorité, cela est relatif. Dès son jeune âge, le garçonnet peut être préparé consciemment ou inconsciemment au développement du complexe de supériorité, puisqu'il est celui qui reçoit généralement, des jouets qui peuvent contribuer à forger en lui le caractère de dominateur. Les jouets comme le pistolet, l'avion, la voiturette stimulent les garçons. En les démontant et remontant, ces derniers sont non seulement soucieux d'en découvrir le mécanisme mais aussi et surtout de développer une ingénierie dont ils s'enorgueillissent progressivement. On leur apprend à prendre des risques, à oser, à prouver qu'ils sont forts et à exercer de l'autorité. En revanche, la fille est aussi, consciemment ou inconsciemment préparée à développer les signes de la soumission, de l'obéissance ; toutes choses qui contribuent à ramollir son caractère. On éduque les filles africaines en leur présentant déjà l'alternative de devenir simple femme au foyer. Elles sont éduquées à l'idée qu'elles ne risquent rien si elles ne sont pas scolarisées. Car, de toutes les façons, même si elles ne réussissent pas socialement, elles trouveront tôt ou tard un homme qui les épousera et qui assurera leur prise en charge. La jeune fille africaine qui reçoit la poupée, la machine à coudre, les dinettes ou tout autre accessoire de mode et de maternité, qui s'illustrent comme des signes de conditionnement à la vie domestique, est déjà préparée psychologiquement à rester marginale. Et ceci est le fait de sa famille. La soumission fait partie des traits qu'on développe chez elle. C'est ainsi que « les stéréotypes sexistes inculqués dans l'enfance se consolident au fil de notre vie, au point de se changer en prophétie auto réalisatrice » (S. Sheryl, 2005, p.49).

En Afrique, l'éducation familiale continue de s'apprécier de façon différenciée au point de constituer, de nos jours, une source de stigmatisation de la femme. Les sociétés africaines influencées par l'idéologie occidentale se composent d'un assemblage complexe de familles ayant reçu une éducation particulière. Force est pourtant de reconnaître que ces sociétés intègrent encore relativement l'idée d'une reconnaissance de compétence à la femme surtout dans le milieu professionnel. Si des facteurs exogènes bien établis ont prêté, pendant longtemps, le flanc pour tenir la femme éloignée du milieu professionnel, il apparaît que les raisons endogènes militent davantage contre son positionnement social et professionnel. À l'analyse, il ressort que l'éducation familiale biaisée s'inscrit au cœur de cette discrimination à l'égard du sexe féminin. Pourtant, aussi paradoxal que cela puisse paraître, la femme africaine constitue un levier incontestable du développement ; ce qui devait militer davantage à son insertion professionnelle.

Il est vrai que les femmes participent, à l'heure actuelle, à la gestion de la société au même titre que les hommes en occupant toutes sortes de postes qu'elles désirent selon leurs ambitions et compétences. Cependant, c'est au prix de



sacrifices inimaginables qu'elles parviennent à se hisser au sommet, devant se battre contre les préjugés de toutes sortes liées au genre ; en témoigne C. Lagarde dans sa préface de *En Avant Toutes* qui raconte sa mésaventure lorsqu'elle recherchait du travail :

[...] lorsque j'ai postulé dans des cabinets d'avocats, les obstacles que rencontrent les femmes sont devenus une évidence. Je me souviens en particulier d'un entretien dans l'un des plus grands cabinets parisiens, au cours duquel mon interlocuteur m'a fait comprendre que, en tant que collaboratrice, j'étais la bienvenue, mais pas comme femme, et que je ne serai jamais associée. Ce fut pour moi une révélation (S. Sheryl, 2013, p.12).

Certes, Christine Lagarde n'est pas une africaine, mais la situation qu'elle décrit est celle de toutes les femmes dans le monde entier malgré les avancées considérables dans certains pays comme la France. Mieux, si en France, les femmes ont parfois du mal à s'insérer professionnellement, à combien plus forte raison, les femmes africaines qui continuent de souffrir des effets d'une éducation familiale axée sur son infériorisation. À ce jour, combien de familles prennent-elles en compte dans l'éducation de leurs enfants, le concept d'égalité ? Les jeunes filles continuent d'aider dans les tâches ménagères tandis que les garçons peuvent s'évader tranquillement devant le poste téléviseur ou s'entraîner à jouer au dominateur.

Le contexte actuel ouvert à la globalisation implique nécessairement une révision des valeurs à enseigner aux enfants en vue de les préparer à une vie sociale basée sur l'égalité et le respect des droits humains. C'est pourquoi, une réforme de l'éducation familiale en Afrique s'impose.

### **3. Du bien-fondé d'une redynamisation des relations familiales dans l'émergence d'une nouvelle génération d'hommes et de femmes réconciliés**

On peut reconnaître avec S. Beauvoir (1978, p.187), que

L'histoire nous a montré que les hommes ont toujours détenu tous les pouvoirs concrets ; depuis les premiers temps du patriarcat, ils ont jugé utile de maintenir la femme dans un état de dépendance ; leur code établi contre elle ; et c'est ainsi qu'elle a été concrètement constituée comme l'autre.

Cette vérité que le contexte actuel remet en cause pour créer un cadre social basé sur l'égalité nous amène à revoir au sein de la famille qui est à la base de la formation du citoyen, les relations familiales. La famille en Afrique, comme partout ailleurs, est le principe vital des sociétés. Elle est même reconnue comme la plus vieille des institutions humaines, car « elle a survécu à tous les bouleversements qui ont marqué l'histoire de l'humanité, même si, à certains moments, elle a dû s'adapter et changer de forme et de contenu » (M. Koné et N. Kouamé 2005, p. 15). Pourtant, il est étonnant qu'une institution aussi importante que la famille, qui plus est, le laboratoire de l'humanisation, soit livrée à elle-même

sans aucune règle, sans aucun projet, se faisant selon les humeurs et au gré de chaque famille. Ces considérations enlèvent parfois, à la famille toute sa crédibilité. C'est pour remédier à ces dérives que nous jugeons fondamental de repenser le contenu de l'éducation et des relations familiales. De la sorte, il serait, certainement, nécessaire d'impulser un nouvel esprit de famille en phase avec les nouvelles valeurs sociales.

Pour restaurer la famille et l'amener à jouer pleinement le rôle qui est le sien dans la nouvelle configuration des sociétés ouvertes à la globalisation et à la mondialisation, il importe que les parents commencent à reprendre leur bâton de pèlerin dans l'éducation de leurs enfants. Mais reprendre son bâton de pèlerin, c'est assumer ses responsabilités envers ses enfants et le monde actuel avec ses nouvelles valeurs. Cela consiste à s'inscrire dans la perspective de H. Arendt (2016, p. 239) qui considère qu'« en éduquant, les parents assument la responsabilité de la vie et du développement de l'enfant, mais aussi celle de la continuité du monde ». Dans ce monde instable qui évolue à une vitesse exponentielle, il importe que les parents accompagnent véritablement les enfants dans leur processus d'humanisation en leur inculquant les valeurs individuelles et sociales indispensable à un équilibre mental et à la pacification des relations intersubjectives. Il importe, surtout, de s'informer des valeurs de liberté de la femme attendues par la société afin de ne pas éduquer ses enfants à vivre dans la marginalité. Parmi ces nouvelles valeurs, le respect des droits de la femme figure en bonne place à côté de ceux des minorités sexuelles, des personnes en situation de handicaps.

En ce qui concerne le respect des droits de la femme qui nous intéresse ici, les parents Africains, s'entend, doivent désormais éduquer leurs filles en leur donnant toutes les chances de réussir au même titre que les garçons. C'est en cela que les filles se sentiront valorisées déjà au niveau de la famille et grandiront en ayant confiance en elles, sans oublier que les garçons apprendront dans le même temps à accorder du respect aux filles. Il faut permettre aux filles de pouvoir dire un jour, à la suite de Christine Lagarde que « j'ai grandi avec...des parents formidables, et qui m'ont toujours soutenue. Je ne me suis jamais demandé si « je devais » ou si « je ne devais pas » faire telle ou telle chose parce que j'étais une femme » (S. Sheryl, 2013, p.11). En respectant la nouvelle dynamique familiale qui consiste à considérer tous les membres sur un même pied d'égalité, les hommes et les femmes pourront véritablement grandir dans un environnement qui conditionne leur vie au respect mutuel sans se fonder sur les inégalités naturelles qui les différencient.

La valorisation des compétences féminines commence à la maison avant de s'extérioriser dans le cadre professionnel. C'est à la maison qu'il faut faire comprendre aux petites filles qu'elles vivent dans un monde qui attend d'elles autant qu'il attend des garçons. C'est pourquoi, « il est plus que temps d'encourager un nombre croissant de femmes à rêver au possible et un nombre

croissant d'hommes à soutenir les femmes, au travail comme à la maison » (S. Sheryl, 2013, p.31). Pour que les femmes puissent rêver à la possibilité d'avancer dans une carrière sans se faire ou subir des barrières liées au genre, il faut que les hommes les soutiennent. Ce qui n'est pas évident. Car à observer les attitudes familiales, on peut dire avec C. N. Achidié (2013, p.26), que « nous avons évolué. Nos idées sur la question du genre, en revanche n'ont pas beaucoup progressé ».

En clair, c'est dans l'éducation de base que la lutte contre les discriminations faites aux femmes doit commencer et s'ancrer dans les mentalités. Cela est urgent pour parvenir à établir une nouvelle relation,

dans laquelle chacun perçoit l'autre à la fois comme égal et comme séparé de soi. Cette relation est constitutive de la subjectivité. On ne devient un sujet individuel qu'en reconnaissant et en étant reconnu, par un autre sujet. La reconnaissance par les autres est donc essentielle au développement de la conscience de soi (N. Fraser, 2005, p.74).

La reconnaissance de l'autre constitue d'ailleurs, l'un des objectifs de la famille dans son rôle de socialisation des individus. L'intégration complète des individus passe par ce rapport de reconnaissance obligatoire de tous les êtres humains quels que soient leurs différences, leurs faiblesses, leurs handicaps et même leur choix politique et sexuel. Pour rendre l'éducation familiale plus dynamique dans les contrées africaines afin de rompre avec les clivages de genres, il se pose la nécessité d'universaliser l'éducation. Cela ne deviendra possible que par une réforme de son contenu. C'est surtout à partir d'une amélioration de la qualité de l'éducation familiale. Aussi, « je m'adresse enfin à tout homme désireux de comprendre ce qu'une femme – sa collègue, son épouse, sa mère ou sa fille – doit affronter et de remplir sa part du contrat en vue de bâtir un monde égalitaire » (S. Sheryl, 2013, p.129).

## **Conclusion**

Réfléchir sur les moyens de promouvoir le repositionnement de la femme par l'homme en Afrique, telle a été l'ambition de cet article. Il s'est agi de déterminer l'impact de l'éducation familiale sur la formation des mentalités. Ensuite de dénoncer la responsabilité des familles africaines dans le déni de reconnaissance des compétences féminines par les hommes. Et, enfin de relever le bien-fondé d'une révision des relations familiales dans l'émergence d'une nouvelle génération d'hommes et de femmes réconciliés. Il en est résulté que l'éducation en tant que le moyen de transmission des valeurs est essentielle. Pour répondre à notre problématique, nous pouvons dire que, c'est par l'universalisation du contenu de l'éducation offert aux enfants, indépendamment de leur sexe social, que la famille pourra contribuer au repositionnement de la femme en Afrique. En réalité, si l'éducation répond aux critères d'universalité dans le contexte actuel de globalisation, la question de la différenciation des genres dans le milieu

professionnel n'aura plus sa place. Assurément, la problématique de la valorisation des compétences féminines disparaîtrait définitivement.

### **Bibliographie**

- ACHIDIE Chimamanda N'Gosi, 2015, *Nous sommes tous des féministes*, trad. Sylvie Schneiter et Mona de Pracontal, Paris, Folio.
- ARENDRT Hannah, 2016, *La crise de la culture*, Paris, Folio.
- BEAUVOIR Simone, 1978, *Le deuxième sexe, Tome 1*, Paris, idées / Gallimard
- DIAKITÉ Samba, 2016, *Les larmes de l'éducation*, Québec, Différence Pérenne
- DIABATÉ Ténin TOURÉ, 2010, *Genre et construction d'une paix durable en Afrique*, Abidjan, Les Éditions du CERAP
- FRASER Nancy, 2005, *Qu'est-ce que la justice ? Reconnaissance et redistribution*, Trad. Estelle Ferraraise, Paris, La Découverte.
- KONÉ Mariatou et KOUAMÉ N'Guessan, 2005, *Socio-anthropologie de la famille*, Évolution des modèles en Côte d'Ivoire, Abidjan CERAP.
- KOUAKOU Ouédraogo Harold-Cédric, 2015, *Paternité responsable, enjeux éthiques*, Abidjan, Pauline.
- M'BRAH Kouakou Désiré, 2019, *Le Tchologo : histoire d'une institution séculaire Niarafolo*, Abidjan, les Éditions du CERAP.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, 1960, *Émile ou de l'éducation*, Paris, Garnier, Flammarion.
- SANBERG Sheryl, 2013, *En avant toutes, les femmes, le travail et le pouvoir*, Paris, Nouveaux Horizons.
- Sainte Bible*, 2014, trad. Louis Second, Dallas, Franchrix Publishers.
- TANOÛ, Jean Gobert, 2015, Préface de l'ouvrage de Justine BINDÉDOU-Yoman, *Hobbisme et féminisme : vers une fluctuation de l'identité féminine*, (Omn. Pres. Franc.) Allemagne, P.A.F.